



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

durée du travail

Question écrite n° 62821

Texte de la question

M. Jean-Marc Nudant appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en place des trente-cinq heures dans les différentes fonctions publiques. Cette loi de réduction des horaires imposée par le Gouvernement doit s'appliquer maintenant aux services de l'Etat. La baisse des horaires de travail des fonctionnaires devra être logiquement compensée par la création nette d'emplois dans les différents secteurs publics concernés. Il lui demande, d'une part, les mesures que le Gouvernement compte prendre pour que les administrations, notamment de proximité, ne souffrent pas d'un manque de qualité et, d'autre part, de lui indiquer le bilan des trente-cinq heures sur les créations d'emplois dans les secteurs public et privé.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nudant](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62821

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juin 2001, page 3626